

N° 7671¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

PROJET DE LOI

**portant réforme de l'arbitrage et modification
du titre I. du Livre III. « Des arbitrages » du Nouveau
Code de procédure Civile**

* * *

**AVIS DE L'UNION LUXEMBOURGEOISE
DES CONSOMMATEURS**

**DEPECHE DU DIRECTEUR DE L'UNION LUXEMBOURGEOISE DES
CONSOMMATEURS AU CONSEILLER DU MINISTRE DE LA JUSTICE**

(15.10.2020)

Madame la Conseillère,

L'ULC est d'accord avec l'exclusion des litiges de la consommation de l'arbitrage.

Nous n'avons pas d'autre observation à faire.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur,
Guy GOEDERT

